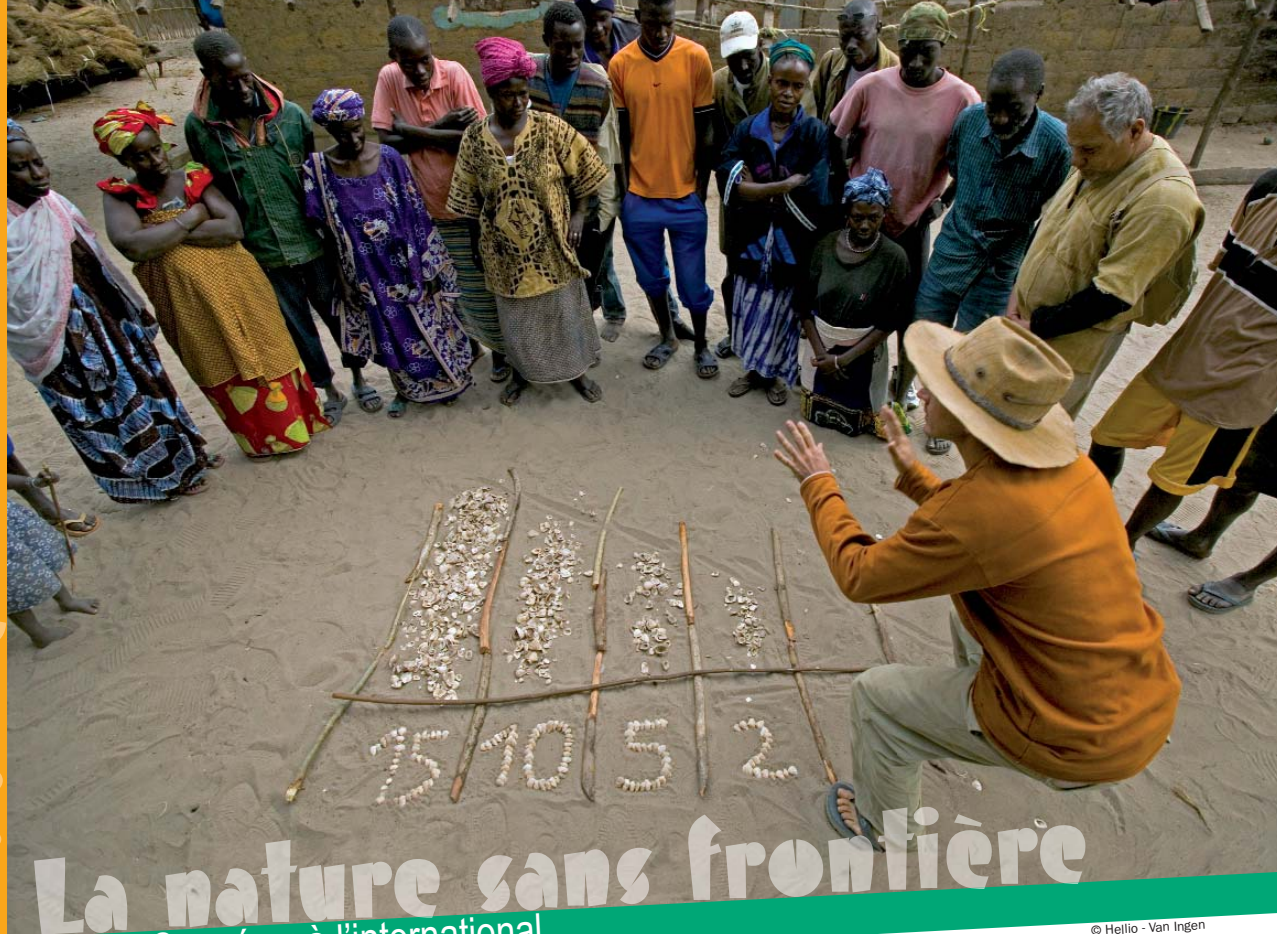


EN CASAMANCE (SÉNÉGAL), DANS UNE AIRE MARINE PROTÉGÉE EN CRÉATION, L'ONG OCEANIUM DEMANDE AUX PÊCHEURS DE LEUR MONTRER LA QUANTITÉ DE CREVETTES QU'ILS PÊCHENT DEPUIS QUINZE ANS. LA COURBE MONTRE LE DÉCLIN DRAMATIQUE DES POPULATIONS.

Préparé par Emmanuel Thevenin

dossier



La nature sans frontière

Coopérer à l'international

© Helio - Van Ingen

«L'environnement mondial a besoin de coopérations»

Julia Marton-Lefèvre

DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'UNION MONDIALE POUR LA NATURE



En dépit d'une croissance économique mondiale considérable, la pauvreté ne cesse de progresser. Notre planète fait face à de terribles problèmes environnementaux.

L'UICN a-t-il un rôle face à de tels enjeux ?

Des études, de plus en plus nombreuses, démontrent comment la santé des écosystèmes influence directement la santé économique, sociale et culturelle de millions de communautés. L'UICN¹ a effectivement un rôle à jouer puisqu'elle est une des plus importantes organisations environnementales au monde et que le développement durable et équitable est au cœur de son action. Par le nombre et la diversité de l'expertise des organisations membres, l'UICN offre aux États, aux organismes publics et privés, aux ONG, un espace permanent de recherche et de mise en œuvre de solutions pragmatiques et durables aux problèmes majeurs de l'environnement et du développement. On peut dire que c'est un catalyseur de changement.

Vous organisez le Congrès mondial de la nature. Cet événement unique est un forum d'échange, d'idées, de connaissances et de solutions. Mais quel est l'impact réel de ses travaux ?

Le Congrès mondial de la nature fait également figure de parlement mondial de l'environnement. Il illustre les liens entre diversité naturelle et socioculturelle et il

permet à des experts de milieux divers d'échanger et de partager savoirs et expertises. Nos travaux permettront de définir les voies à suivre dans le futur et indiqueront des pistes à explorer pour les vingt prochaines années. Nous avons, en effet, la responsabilité collective d'indiquer une voie façonnant l'avenir, sur quatre axes cruciaux.

En premier lieu, le fait de changer fondamentalement nos manières de vivre en prenant des engagements en matière de consommation et de production durable. En second lieu, il convient d'intégrer une nouvelle vision de la durabilité, équitable au niveau mondial et local. Le troisième point est de promouvoir de nouvelles approches de la gouvernance et de la responsabilité. Le quatrième axe de notre travail vise à renforcer la collaboration intersectorielle sans dissocier l'environnement du développement économique, social et culturel.

Nous sommes loin des réalités des gestionnaires de terrain...

Absolument pas, outre le fait que nous sommes tous concernés en tant que citoyens, les gestionnaires d'espaces protégés ont un devoir d'exemplarité. Par ailleurs, ces enjeux nécessitent d'accroître les échanges et relations inter-réseaux. Ce dossier montre que les espaces naturels français sont engagés dans cette voie, elle doit être encouragée et poursuivie. ■

RECUEILLI PAR EMMANUEL THEVENIN

1. Fondée en 1948, à l'initiative de l'Unesco, de la France et de la Suisse.

Au quotidien, des expériences petites et grandes, soulignent l'importance de dépasser les barrières socioculturelles, de s'insérer dans la globalité des politiques publiques, de mettre les hommes, les sites et les données en réseau, de partager les fruits de ces rencontres... Julia Marton-Lefèvre, directrice générale de l'Union mondiale pour la nature, dit combien ces coopérations internationales sont déterminantes pour préparer l'avenir.

>>> Mél: sarah.halls@iucn.org